

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES SECRETARIAT D'ÉTAT AUPRES DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 6 mai 2019 N°1207

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

## Réunion du comité de pilotage national des Territoires d'industrie

Le Gouvernement, Régions de France et l'AdCF ont effectué, mardi 30 avril 2019, un premier état d'avancement de la mise en œuvre du programme Territoires d'industrie avec des représentants des Régions, à l'occasion d'un comité de pilotage national des Territoires d'industrie qui s'est tenu au siège de Régions de France.

**Jacqueline Gourault**, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales, **Agnès Pannier-Runacher**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, et **Hervé Morin**, président de Régions de France étaient notamment présents.

A l'occasion du Conseil national de l'industrie du 22 novembre dernier, le Premier ministre a en effet confié le pilotage de l'initiative « Territoires d'industrie » aux Régions, en cohérence avec leur compétence de développement économique qui a été renforcée avec la loi NOTRe.

Chaque Conseil régional préside un comité de pilotage régional, qui fixe les orientations stratégiques, ajuste la carte des Territoires d'industrie sur son périmètre, assure la coordination entre tous les acteurs régionaux impliqués dans la démarche, supervise la préparation des contrats de Territoires d'industrie, et s'assure de leur validation et de leur mise en œuvre en cohérence avec les stratégies économiques régionales.

A l'échelle de la trentaine de Territoires d'industrie pilotes, qui sont entrés dans la démarche dès le mois de février, ce sont près de 330 projets qui ont été remontés par les acteurs locaux sur des thématiques aussi stratégiques que le recrutement dans l'industrie, la simplification des normes, l'attractivité des territoires ou encore l'innovation.

D'ores et déjà, ce sont 9 protocoles d'accord qui ont été signés dans 7 Régions, marquant pour chacun de ces Territoires une feuille de route concrète : à Carros (Sud Provence Alpes Côte d'Azur), Sud Alsace (Grand Est) ; Nord Franche-Comté et Auxois Morvan (Bourgogne-Franche-Comté) ; Grand Châtellerault et Val de Garonne (Nouvelle-Aquitaine) ; Grand Orly (IDF) ; Lacq-Pau-Tarbes (Nouvelle-Aquitaine/Occitanie) et Grand Est Touraine (Centre-Val-de-Loire).



Cette montée en puissance du programme s'est poursuivie ce même mardi avec la signature de 4 protocoles d'accord en Normandie sur les Territoires d'industrie d'Axe Seine ; Côte d'Albâtre ; Pays de l'Aigle ; Collines de Normandie, en présence des ministres et de Monsieur Hervé Morin.

Les ministres et le président de Régions de France saluent la dynamique enclenchée sur le terrain et la forte mobilisation des régions, des intercommunalités et des industriels, qui témoignent d'une volonté de reconquête industrielle dans les territoires.

Représentants du Gouvernement et des Régions sont convenus de travailler ensemble et de poursuivre des échanges réguliers pour contribuer à la réussite de ce programme qui participe de la reconquête industrielle sur les territoires.

## **Contacts presse:**

Cabinet de Jacqueline Gourault : 01 44 49 89 06 - <u>communication.jg@cohesion-territoires.gouv.fr</u> Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher : 01 53 18 44 38 - <u>presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr</u>